

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2020/2021**

(Décret n°2001-47 du 16 Janvier 2001 modifié par la circulaire DGER/SDPOFE/C2009-2015 du 26 aout 2009)

Les représentants des Parents d'élèves, titulaires et suppléants sont élus **au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.**

Le collège électoral des parents est représenté par :
- **DEUX** élus des Parents d'Elèves.

Il est constitué de Parents d'Elèves inscrits au L.E.G.T.A. de Bourges-Le Subdray
Chaque parent d'élève et d'étudiant exerçant l'autorité parentale est électeur et éligible, il ne dispose chacun que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.

Les noms et prénoms des candidats doivent être déposés au secrétariat du L.E.G.T.A. de Bourges-Le Subdray au moins 10 jours avant la date des élections (instructions jointes en annexe).

Date limite de dépôt des candidatures :

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 avant minuit au secrétariat de la Vie Scolaire du L.E.G.T.A. de Bourges-Le Subdray.
(Veuillez privilégier le dépôt par mail à legta.bourges@educagri.fr)

ELECTIONS le VENDREDI 09 OCTOBRE 2020 de 13 h 30 à 15 h 30.

(Le vote peut avoir lieu par correspondance : acheminement du pli par courrier ou dépôt par l'élève au Bureau de la Vie Scolaire)

Si vous êtes candidat, veuillez compléter le billet ci-dessous.

✂-----

ELECTIONS 2020-2021 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du L.E.G.T.A. de BOURGES-LE SUBDRAY

COLLEGE DES PARENTS D'ELEVES

LISTE PRESENTEE PAR :

| | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Nom : | Nom : |
| Prénom : | Prénom : |
| Responsable de l'élève : | Responsable de l'élève : |
| Classe : | Classe : |
| Date et signature : | Date et signature : |
| Nom : | Nom : |
| Prénom : | Prénom : |
| Responsable de l'élève : | Responsable de l'élève : |
| Classe : | Classe : |
| Date et signature : | Date et signature : |

